https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4233

Etats généraux du Second degré dans la Nièvre : des urgences pour le second degré

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -

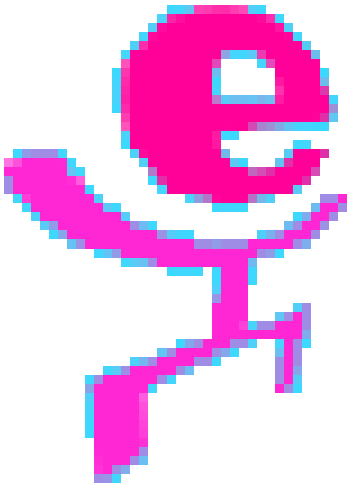

Publication date: dimanche 21 octobre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Des collègues travaillant tant en collège qu'en lycée sont venus participer aux États Généraux organisés par le SNES 58.

Les participants ont choisi de débattre sur les urgences pour le second degré.

Concernant l'ensemble du second degré, le manque d'attractivité de nos métiers a été pointé avec pour origine d'une part la faiblesse de la rémunération des enseignants et d'autre part une charge de travail et une pénibilité qui n'a fait que s'accroître au fil des années. Le temps de service est resté inchangé depuis la libération (18 heures de cours pour un certifié) et dans le même temps le nombre de réunions s'est accru, les préparations de cours se sont alourdies suite aux changements de programme ou de pratique, la réduction des heures professeurs par classe a augmenté le nombre de classes et donc le nombre de copies à corriger. De plus, la gestion de classe est devenue plus difficile. Les enseignants travaillent encore plus en semaine, le week-end et durant leurs vacances dans des conditions dégradées, alors que dans le même temps notre société a connu plusieurs réductions du temps de travail et l'allongement des périodes de congés. Ces deux aspects : rémunération comme charge de travail et pénibilité doivent trouver des réponses rapidement pour qu'il soit possible de recruter de nouveaux enseignants.

Concernant le collège, les participants ont pointé que le principal problème provient de la proportion grandissante d'élèves en grande difficulté qui rentrent en sixième sans une maîtrise suffisante en lecture/écriture et en mathématiques. Pour ces élèves vite dépassés qui finissent parfois par devenir violents, et vont former les cohortes de décrocheurs (100 000 élèves quittent l'école sans qualification), rien n'est véritablement mis en place tant au primaire qu'au collège. Les réformes LPC, socle, PPRE, nouvelles grilles horaires, réforme du brevet ont été au mieux inefficaces, mais le plus souvent ont aggravé la situation : charge de travail supplémentaire pour les enseignants (comme le LPC) sans aucune amélioration pour les élèves, perte de temps de travail efficace avec la disparition quasi-complète des horaires en demi-classe. Il faudrait d'urgence créer des dispositifs d'aide sur une large partie de l'emploi du temps avec des enseignants spécialisés pour soutenir les élèves en grande difficulté, en lieu et place des quelques heures de PPRE. De plus il faudrait rétablir des temps en demi-classe dans les grilles horaires pour permettre aux enseignants de prendre en charge ou prévenir les difficultés plus légères. L'absence d'une réelle formation continue, les liaisons (école-collège, collège-lycée) qui tournent souvent à des projets déconnectés de la réalité à laquelle les élèves doivent être préparés ont aussi été évoqués. Concernant les petits établissements (qui sont essentiellement en milieu rural), la suppression d'une classe a souvent des effets dévastateurs sur la stabilité des équipes pédagogiques qui est pourtant le gage d'une meilleur efficacité. Il faudrait ainsi envisager des moratoires aux

Copyright © SNES Dijon

suppressions de classe pour éviter que chaque variation passagère d'effectifs détruise ce que les équipes pédagogiques ont su construire. À cette occasion, les ratios d'heures supplémentaires qui entraînent des suppressions de poste ou des compléments de service au collège comme au lycée ont été dénoncés. Le recours aux HSA doit être une souplesse dans les TRMD et non pas une contrainte supplémentaire.

Concernant le lycée, la réforme qui finit de se mettre en place est largement rejetée, car elle n'a rien amélioré pour les usagers comme pour les enseignants.
L'Accompagnement Personnalisé qu'elle a mis en place, ne fonctionne pas et ne peut pas fonctionner. En seconde, elle a substitué cet enseignement à l'aide individualisé, c'est à dire que la logique d'heures en plus pour aider les élèves en difficulté, a laissé la place à des heures pour tous les élèves parfois en classe entière à 35. Un peu partout, les heures d'accompagnement personnalisé font défaut aux disciplines qui ont perdu des heures dans la nouvelle grille horaire, et interrogent quant à leur utilité pour les élèves. L'organisation est souvent très compliquée, les enseignants souvent ne connaissent ni les élèves, ni leurs besoins. Enfin régulièrement, l'accompagnement personnalisé sert de variable d'ajustement pour compléter les services.
Les participants ont souligné qu'un travail sérieux avec des élèves ne peut se faire qu'en connaissant les élèves et que dans la durée.
L'accompagnement personnalisé doit donc être supprimé et les heures doivent être réaffectées aux disciplines soit sous forme d'aide individualisé, soit sous forme d'heure de cours.
Les grilles horaires de la réforme ne fixant plus les seuils de dédoublement, comme les cours à dédoubler, nous assistons à une forte disparité entre établissements, engendrée parfois aussi par la nécessité de compléter les services. On rencontre ainsi des travaux pratiques à 28, voire 30 élèves, dans certains établissements alors que dans d'autres avec le même nombre d'élèves il y a dédoublement. Les enseignants sont souvent contraints de négocier leurs dédoublements, et l'arbitrage est souvent rendu en fonction de la nécessité de compléter les services. Enfin, le nombre d'heures à effectifs réduits pour une division affiché dans la réglementation est souvent largement inférieur dans les établissements. Il convient donc de revenir à des grilles horaires qui garantissent les dédoublements à partir de certains seuils dans certaines disciplines afin de conserver des conditions d'études globalement identiques sur le territoire et des moyens à la hauteur des besoins, ce qui ne doit pas empêcher une politique volontariste pour diminuer la taille des classes.

Certains participants se sont interrogés sur la volonté des différents gouvernements d'améliorer la situation de l'Éducation Nationale. Ils ont souligné qu'il manquait un discours républicain sur l'Éducation Nationale pour la remettre au cœur des préoccupations de l'État comme des familles. À ce sujet, les collègues participants ont soulevé la question du redoublement qui continue d'être décrié dans le rapport de la concertation institutionnelle "Refondons l'École de la République".
Le redoublement a pourtant déjà beaucoup régressé au collège comme au

Copyright © SNES Dijon

lycée, mais aucun dispositif n'a été mis en place pour permettre aux élèves qui auraient autrefois redoublés de poursuivre leur scolarité convenablement. Les moyens consacrés aux élèves qui redoublaient ont été supprimés, et le nombre de sortie sans diplôme a explosé.

Copyright © SNES Dijon